



Modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte

Les actionnaires de la société NEXITY sont informés qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Mixte (assemblée extraordinaire et ordinaire), **le mardi 31 mai 2016 à 10 heures au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel 75008 Paris.**

L'avis de réunion valant avis de convocation est publié au BALO (Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires) du 18 avril 2016, ainsi que sur le site Internet de la Société (www.nexity.fr) rubrique Le Groupe Nexity/Finance/Actionnaires/ Assemblée Générale. Il contient l'ordre du jour de cette Assemblée, les projets de résolutions proposées par le Conseil d'administration et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires.

Les documents relatifs à cette Assemblée ainsi que les formulaires de vote par correspondance ou par procuration sont tenus à disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Les documents et renseignements prévus notamment par l'article R 225-83 du code de commerce, seront mis à disposition des actionnaires au siège social de la Société dans les délais et conditions prévus à l'article R 225-89 du code de commerce.

Tout actionnaire pourra se procurer, dans les délais et conditions prévus aux articles R 225-88 du code de commerce, les documents visés aux articles R 225-81 et R 225-83 du code de commerce par simple demande écrite adressée :

– au siège social, 19, rue de Vienne – TSA 50029 – 75801 PARIS Cedex 08 auprès de la Direction Juridique

Ou

– à CACEIS Corporate Trust – Service Assemblées – 14 rue Rouget de Lisle, 92862 Issy les Moulineaux Cedex 09; téléphone : 01.57.78.32.32

Accompagner toutes les vies immobilières, c'est l'ambition de Nexity.

Que vous soyez un particulier, une entreprise ou une collectivité locale, nous savons combien les projets immobiliers jouent un rôle primordial dans vos vies.

Pour vous aider à définir et à concrétiser vos projets, nos métiers rassemblent la gamme d'expertises la plus complète du marché et tous les services et solutions associés : conception, promotion, aménagement, transaction, investissement, gestion.

Et si nous sommes différents, c'est parce que nous sommes toujours soucieux de vous accompagner, d'être à votre écoute, de vous apporter des réponses claires, concrètes et personnalisées. À chaque étape de nos relations.

Premier acteur de référence de notre secteur, engagé envers tous nos clients mais aussi vis-à-vis de notre environnement et de toute la société, nous voulons pour tous une belle vie immobilière.

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont publiées sur le site Internet de la Société (www.nexity.fr), rubrique Le Groupe Nexity/Finance/Actionnaires/Assemblée Générale, dans les délais et conditions prévus par cet article.

Nexity - Société anonyme au capital de 273 915 085 euros

Siège Social : 19, rue de Vienne – TSA 50029 – 75801 PARIS Cedex 08 – 444 346 795 RCS Paris